



AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

Conseil de l'École Bellegarde

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature aux deux (2) postes à pourvoir au sein du Conseil de l'École Bellegarde (Bellegarde) dont le mandat est de deux (2) ans. Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ces deux (2) postes devront être assumés par des parents d'élèves de l'École Bellegarde.

Les candidatures seront reçues jusqu'à **16 h 00, le mercredi 2 octobre 2024** par courriel à election@cefsk.ca et/ou au siège social du Conseil des écoles francsaskoises (201-1440 9^{ème} Avenue Nord), pendant les heures d'ouverture du bureau à compter du **mardi 17 septembre 2024**.

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Catherine Liffra au (306) 719 7482 ou Yvonne Muhabwampundu au (306) 719 7461 ou au 1 (877) 273-6661.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin se déroulera le mercredi 23 octobre 2024 de 10 h 00 à 20 h 00.

Fait à Regina, le 16 août 2024.
Roch Gallien, Directeur adjoint de scrutin

Critères pour une mise en candidature

Pour un poste de parent au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12e année de l'école francsaskoise ;
- Être le parent d'une ou d'un élève de la prématernelle à la 12e année inscrit.e à l'École Bellegarde.